



Engis, le 15 janvier 2021

## **Communiqué de la S.A. Carmeuse**

*La société Carmeuse nous informe que durant le mois de janvier 2021, la carrière d'Engis va rentrer dans une nouvelle phase, au sein de son périmètre d'exploitation.*

Celle-ci consiste à extraire le piton rocheux au lieu-dit « Le Raysse ». Il s'agit de l'éperon rocheux situé en face de l'entrée du siège de l'usine.

Cet éperon est surmonté d'un boisement d'une superficie de 1,5 ha qui sera défriché en janvier. Suivront les opérations de découverte, c'est-à-dire d'enlèvement des terres surplombant le rocher. Ce dernier fera ensuite l'objet d'opérations de minage qui devraient s'étendre sur une période d'environ trois ans.

En parallèle, le remblai situé à l'autre extrémité de la carrière (côté Est) est actuellement en cours de verdurisation et de nombreux aménagements en faveur de la biodiversité (noues et pierriers accueillant déjà batraciens et reptiles) sont d'ores et déjà en place.

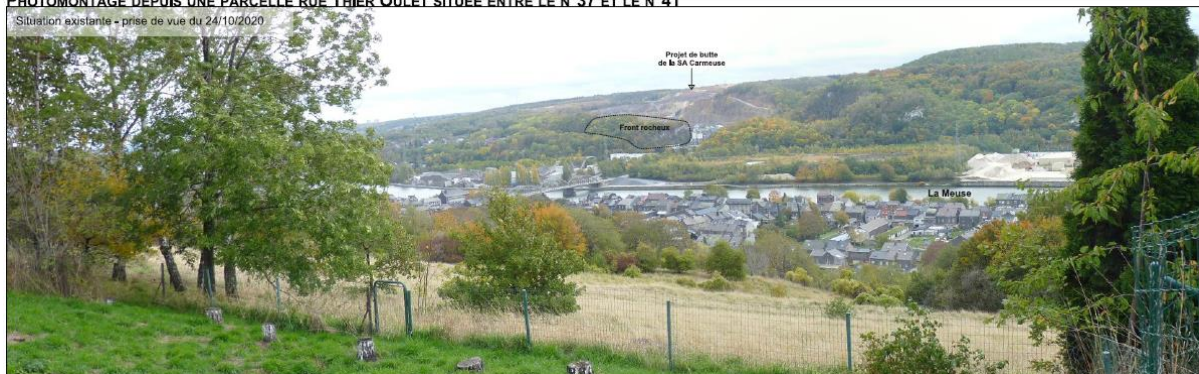
Des plantations d'arbres sur une superficie de 5 hectares, soit 12.500 arbres d'essences indigènes diverses, telles que chênes, érables, saules, aubépines et pruneliers, sont également prévues sur le site au cours des deux prochaines années.

Les photomontages ci-après illustrent le projet.

**De son côté l'Administration communale d'Engis restera vigilante quant au respect du permis en cours.**

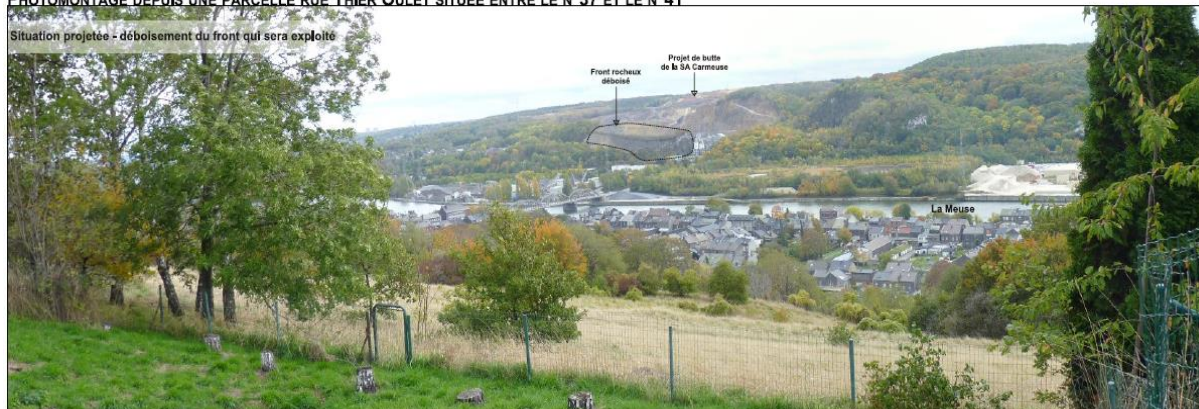
**PHOTOMONTAGE DEPUIS UNE PARCELLE RUE THIER OULET SITUÉE ENTRE LE N°37 ET LE N°41**

Situation existante - prise de vue du 24/10/2020



**PHOTOMONTAGE DEPUIS UNE PARCELLE RUE THIER OULET SITUÉE ENTRE LE N°37 ET LE N°41**

Situation projetée - déboisement du front qui sera exploité



Situation projetée - exploitation du front rocheux et aménagement de la butte

